



La place Robin vue du ciel

© Association L'Œil du Peuple

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Il faut sauver l'Avenir !

La place Robin, le poumon de notre quartier, la raison de vivre à Plan-Dessus, le totem du Petit Robin. Dès sa création en 1907, les autorités ont voulu que cette place soit forte, soit belle, les arbres sa signature climatique, le café de l'Avenir son lien affectif. Regardez la vue aérienne ci-dessus, elle définit mieux que toute explication le rôle que joue la place et son café dans nos vies. Le café de l'Avenir et sa terrasse arborisée (en bas de l'image) doivent être sauvés. Il faut les sortir de leur léthargie mortifère. Ils doivent redevenir le point de ralliement des habitants de Plan-Dessus, le lieu de rencontres simples des Veveysans.

saires – cuisine et commodités en priorité – à la réouverture d'un café populaire. La terrasse doit également subir une rénovation douce.

Deuxième volet de notre projet, tout mettre en œuvre pour organiser un marché forain hebdomadaire le long de la rue des Tilleul, en haut de la place Robin et proche de la terrasse du café de l'Avenir. Il s'agit de redonner vie à notre quartier et de stimuler le petit commerce de proximité. Avec les projets immobiliers qui avancent à vitesse grand V, nous pensons au Petit Robin qu'il est possible de sauver quelque chose de l'âme du passé. Sans passivité !

communal et à la Municipalité. À quelques jours du scrutin du 8 mars, ils sont vingt-cinq candidates et candidats du quartier à briguer l'un des cent sièges du Conseil communal et trois pour l'un des sept fauteuils à la Municipalité. Nous vous proposons de les découvrir en pages 10 et 11.

Nos deux propositions feront bientôt l'objet d'une pétition que nous lancerons à la fin de l'été. Chers lecteurs et chères lectrices nous espérons que vous appuierez avec enthousiasme cette démarche, afin que nos nouveaux élus, assermentés fin juin, s'engagent à leur tour pour ce projet. La place Robin le mérite bien.

Notre idée : entreprendre dans les plus brefs délais les travaux néces-

Le Petit Robin décide aujourd'hui d'interpeller les candidats au Conseil

PUBLICITÉ



Multicop
CENTRE D'IMPRESSION

REPROGRAPHIE

IMPRESSION NUMÉRIQUE

DÉCORATION PUBLICITAIRE

RUE GUTENBERG 18 - CH1800 VEVEY - www.multicop.ch



**GARAGE
DU JURA**

PNEUS - SERVICE
REPARATION MECANIQUE

Raffaele Paolini
Rue du jura 8
1800 Vevey

021.921.73.42
079.705.95.60



COUPE D E COEUR

L'ESPACE
COIFFURE

Sonia Mirabile
Tél. 021 922 42 22

Av. de Corsier 23
1800 Vevey



LES MOULINS

Tea-Room - Boulangerie

Aileen Ryan-Bühler
Tél: 021 921 40 48

Pain, Sandwichs, Salades, Pâtisseries, Paninis.
Buffet de Midi du lundi au vendredi
Take Away - Catering

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

Il faut sauver l'Avenir !

ÉDITORIAL

3

VIE DE QUARTIER

4 - 6

On nous écrit depuis La Cour de l'Avenir...

Émile Robin enfin dévoilé !

Où sont passés les petits robins ?

BRÈVES

7

SPORT

9

Né en Copet, un club de soutien élargit son terrain de jeu

PAGES SPÉCIALES ÉLECTIONS 10 - 13

Les candidats de Plan-Dessus

Petite course à la Municipalité

Travaux à la pelle

Appel solennel aux candidats !

SUR LA PLACE

15

Les puces font leur marché

TRANSFORMATION

16

Avenue Reller : un bâtiment récent sacrifié sur l'autel de la densification

AU PASSÉ

17

Le Grand Tour de la Place Robin

RECETTE

19

Gâteau de lapins en chocolat

AGENDA

19

JEUX

20

C'était où ?

Mots cachés

IMPRESSUM

Le Petit Robin, journal du quartier de Plan-Dessus de Vevey

Trimestriel gratuit

N°39 édité à 2'000 exemplaires

Rue de Fribourg 12, 1800 Vevey

lepetitrobin@bluewin.ch

Rédacteur en chef : Éric Bays (EB)

Équipe de rédaction et intervenants de ce numéro : Jérôme Christen (JC), Guy Olivier Chappuis (GOC), Céline Chappuis (CC), Raymond Jean (RJ), Didier Durietz (DD).

Mise en page : Sarah Assida

Impression gérée par Multicop, Vevey.

ÉDITORIAL

À VOS JEUX !

Établir une analogie entre les élections communales et une partie de Jass semble être une métaphore d'une grande pertinence. On y retrouve non seulement le hasard lors de la distribution, mais aussi l'importance cruciale des partenaires, ainsi qu'un subtil mélange de stratégie et d'esbroufe. On peut presque sentir l'odeur du tapis vert et entendre le bruit des cartes qui s'entrechoquent sur la table.

Bien que la « donne » politique soit infiniment plus complexe qu'une simple partie de cartes, voici pourquoi cette comparaison paraît résonner si juste :

La constitution des équipes

À l'échelle communale, les listes électorales se forment souvent en fonction d'affinités personnelles ou de nécessités arithmétiques. On ne choisit pas toujours ses colistiers que sur la base de leurs idéologies, mais également pour garantir un équilibre dans le groupe : un expert en finances, un profil social, un paysagiste, ou encore un jeune ambitieux.

Les promesses

Durant la campagne électorale, chaque candidat est fier d'annoncer ses « Stöck, 3 cartes, 50, 100 ou 5 de der ». Ils promettent des avancées en matière d'infrastructures, d'amélioration de la mobilité, et de sécurité... Cependant, il est impératif de ne pas « sur-annoncer » : si les finances ne sont pas au rendez-vous, cela peut entraîner une perte de crédibilité (et de confiance de la part des électeurs).

La distinction

À l'inverse d'un jeu où l'on vise à « dominer » l'adversaire pour accumuler des points, le succès d'une Commune repose souvent sur l'art délicat du compromis après les élections. Une fois les cartes rangées, les anciens adversaires doivent souvent jouer dans la même équipe afin d'unir leurs efforts pour le bien-être collectif.

Les défis de la démocratie locale

La démocratie locale représente l'un des rares domaines où il est encore nécessaire de « préserver la chèvre et le chou » au quotidien :

– **Intérêt général vs intérêts particuliers** : Un projet peut s'avérer excellent pour l'ensemble de la commune, tout en suscitant des réticences dans un quartier donné.

– **Vision à court terme vs vision à long terme** : Contrairement à une partie de cartes qui ne dure qu'une heure, un mandat s'étend sur plusieurs années, ce qui exige une planification minutieuse et des prévisions anticipées.

L'enjeu réel

Il s'agit de passer du rôle de « joueur » désireux de marquer des points à celui de « gestionnaire » responsable de garantir que le tapis vert (la commune) demeure en bon état pour les générations futures. Cette transition est essentielle pour maintenir une dynamique de progrès et de coopération.

C'est là toute la beauté (et la complexité) de la démocratie locale : réussir à transformer une compétition de clocher en une collaboration constructive et bénéfique pour tous.

 EB, réd.-chef

LES AMIS DU PETIT ROBIN

Berger Martial, Bodenmann Karaliti Michèle, Brunet Bénédicte, Calpini Jacques et Christa, Carro Aldo, Carrosserie SMR Sàrl, Cherbuin Katia, Christen Jean-Pierre, Coderey Valery, Ducret Daniel et Danielle, Elsener Edwig, Friedli Anne-Corinne, Garage 612, Genoud Florian, George Daniel, Gremion Gérald et Vèrène, Imhof Vincentet Séverine, Judo-club Riviera, Monachon Frédéric, Nicolet Jacqueline, Paparusso André, Perret Gentil L. et G., Ponti-Groux Jean-Marie et Chantal, Quartenoud Bofetti Marianne, Rosenberger Theresia, Rosset Erika, Saugy-Cottier Catherine, Schmid Fatio Esther, Schweizer Rolf, Spuhler Denis, Taverney Jacques, Vaucher Isabelle, Vernier Jacques, Wahli Colin.

MERCI !



RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS SUR LE SITE :

<https://lepetitrobin.ch>



Gratuit à lire, mais pas à produire, Le Petit Robin est le fruit de la collaboration de bénévoles qui le réalisent et le distribuent. Non subventionné, ses coûts de production sont financés à la fois par le soutien de son lectorat et par les annonces et communiqués publicitaires. Pour soutenir votre journal rejoignez les amis du Petit Robin : avec, par exemple, un don de quarante francs par an, vous nous permettez de continuer la mise en lien et en lumière de la population du quartier.

AUX COMMERCE ET ENTREPRISES DU QUARTIER DE PLAN-DESSUS

Le quadrant nord-ouest de Vevey abrite une population de plusieurs milliers de personnes. Publier une annonce, un communiqué ou un publiereportage dans le Petit Robin, c'est s'adresser à un lectorat local important. Si vous souhaitez communiquer dans ce journal et connaître nos tarifs, contactez-nous :

lepetitrobin@bluewin.ch

Soutien pour une édition : 10.- / pour deux éditions : 20.- / pour trois éditions : 30.- / pour quatre éditions : 40.- / ou don supérieur libre, à verser :

Journal le Petit Robin

CCP 15-658972-8

IBAN CH13 0900 0000 1565 8972 8

ou en utilisant le QR code pour un paiement électronique



VIE DE QUARTIER

On nous écrit depuis La Cour de l'Avenir...

Cher Petit Robin,

L'automne a passé, où j'ai perdu mes feuilles, puis l'hiver est venu, n'en laissant qu'une seule, sur laquelle je t'écris. Avec certaine nostalgie, mais aussi douce joie, lorsque je songe à la merveilleuse saison à laquelle j'ai assisté l'été dernier, et dont les échos se font tendre encore dans ma sève. Entre mai et septembre, La Cour de l'Avenir a en effet accueilli d'innombrables aventures artistiques, sociales, ludiques et festives, où tous les âges se sont retrouvés. D'ici et d'ailleurs, les personnes et les collectifs se sont saisis du lieu au gré de leurs passions, de leurs combats, de leurs créativité.

Pêle-mêle, mon feuillage a abrité : de kaléidoscopiques et puissantes clamerie poétiques ; d'endiablés tournois de cartes ou de pétanque ; des présentations théâtrales de

tout acajou ; des ateliers de danse avec les enfants ; un délicieux marché artisanal ; des concerts aux couleurs diverses et variées ; des performances inopinées ; des tables rondes de toutes formes...

Tant de dynamiques ont fleuri sous mes branches ! Impossible exhaustivité donc... Mais s'il fallait plonger aux racines de ce que j'ai senti : complicité, soin et solidarité ont constitué les trois mamelles de ce lieu magique. Combien de fois ai-je été témoin des rires partagés entre une équipe sensible et les habitués de La Cour ! Combien de fois aussi ai-je vu des moments d'écoute et de soutien simplement donnés à qui en avait besoin. Tout cela entremêlé aux joies du palais finement distillées par les gourmettes de la buvette...

Eminemment sociale, La Cour de l'Avenir a contribué jour après jour à une vie de quartier riche de toute sa diversité. L'implication de son équipe-noyau se faisant sur une base essentiellement volontaire, on peut soutenir son travail en rejoignant la nouvelle association « Les Complices de l'Avenir ». C'est par ici que ça infuse : info@lacourdelavenir.ch

Depuis mes vieilles branches jusqu'à mes nouvelles pousses, je me réjouis déjà d'illuminer le quartier en accueillant ses lumières multicolores dès la réouverture en mai prochain !

🍷 Le Tilleul de l'Avenir



La fine équipe responsable de La Cour de l'Avenir

VIE DE QUARTIER

Émile Robin enfin dévoilé !



Émile Robin

© Wikipédia / Siegbert Brey

Tous le monde connaît son nom puisqu'il a été donné à la place qui trône au centre de notre quartier. Par contre, son portrait, personne ne l'a jamais vu, et c'est sur le site national français de sauvetage en mer qu'il a pu être déniché. Rien de surprenant quand on sait que ce riche industriel français, né en 1819 à « Paname », dans le quartier de Belleville, et mort en 1915 dans la même ville, a financé de nombreuses sociétés de sauvetage européennes après son retrait des affaires. Son souvenir est d'ailleurs toujours vif dans de nombreux pays d'Europe. Un bateau de sauvetage danois porte même encore le nom de ce philanthrope du XIX^e siècle. Un documentaire de la télévision hollandaise a également brossé le portrait de celui qui est probablement l'un des plus grands financeurs du sauvetage en mer européen.

En Suisse, les fonds continuent encore aujourd'hui de financer les sauveteurs. La municipalité de Vevey a baptisé notre place à sa mémoire pour ses dons pérennes en faveur de deux sections de sauvetage locales ainsi que pour son mécénat en faveur de différentes institutions ; le Fonds Emile Robin alimente notamment en partie la Fête des Oiseaux, chère aux petits écoliers.

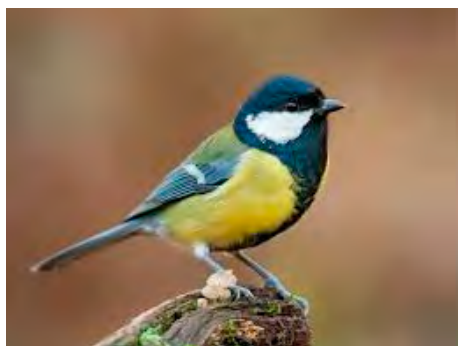
 EB


Le MRB 20 Emile Robin est actuellement en activité à la station de sauvetage de Hvide Sande, sur la côte ouest du Danemark

© www.snsnsm.org

Où sont passés les petits robins ?

Dans notre quartier en pleine mutation où les travaux, les allers et venues des camions, le bruit engendré par les divers chantiers qui nous entourent, un changement discret mais profond s'opère : les passereaux-moineaux, mésanges, merles, ou autre rouge gorge se font de plus en plus rares. Leurs joyeux chants, autrefois familiers au petit matin, en soirée ou le week-end, quand les activités humaines se calmaient ou après une averse, nous pouvions les entendre et profiter de ces petits concerts mélodieux et se sentir privilégiés d'être dans une ville où la nature a sa place. Malheureusement ces douces sonorités disparaissent peu à peu du paysage sonore de la ville.



Le déclin s'explique par plusieurs facteurs liés à l'évolution urbaine. Le manque d'eau en est un : les fontaines qu'on enlève ou celles qui n'ont plus que l'eau qui coule sans un bassin qui se remplit, privent les oiseaux

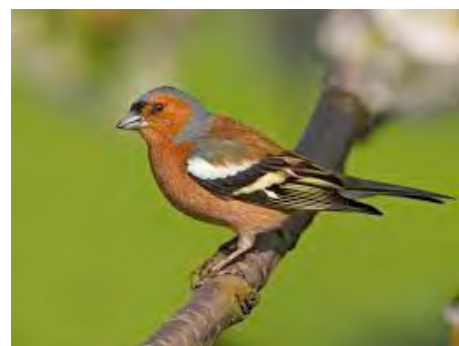
d'un élément vital. Comme nous, les passereaux ont besoin de se laver, de boire. En été, la chaleur et la sécheresse transforment nos villes en milieux hostiles pour ces espèces fragiles, pourtant si nécessaires. Le réchauffement climatique amène dans son sillage plus de nouveaux insectes qui ne sont pas indigènes ; et quel meilleurs auxiliaires pour les combattre de manière efficace et naturelle ?



Les nouvelles constructions urbaines n'offrent plus de petits espaces qui permettent aux oiseaux de nicher et se reproduire. Tout est lisse, hermétique. La diminution des zones humides, la destruction des haies et l'élagage systématiquement des arbres réduisent les ressources et les refuges participant à la raréfaction des passereaux.

La présence accrue des corneilles et des corbeaux, bien plus robustes et adaptables, accentue encore le phénomène. Ces oiseaux intelligents dominent désormais dans notre quartier, au détriment des plus petits. Il y a

des solutions simples pour faire fuir ses oiseaux, dont une qui n'est pas trop coûteuse, ni gênante pour les riverains, la pose de leurres que l'on déplace tous les 4-5 jours, c'est simple et efficace.



Dernière cette disparition se cache une réalité plus large : celle d'une ville qui s'appauvrit sur le plan ornithologique et sonore. Redonner une place aux passereaux passe par des gestes basiques : réinstaller les points d'eau du quartier, préserver les haies et diversifier les espaces verts.

Car si nous voulons que nos rues retrouvent un peu de vie et de chants mélodieux, il nous faut réapprendre à laisser de la place à la nature et aux animaux, même en ville.



CC



BRÈVES



Les entrepôts vus d'en haut

© commune de Vevey

Le mardi 10 février, les autorités veveysannes ont officiellement reçu leur 7^e label Cité de l'énergie. Cette distinction place la Ville d'images en deuxième position au niveau romand et en neuvième position à l'échelon national. La cérémonie a eu lieu sur la toiture du Port Franc qui accueille depuis quelques mois un chantier d'importance pour la Commune. Après avoir été assaini énergétiquement par une isolation très performante, ce toit recevra prochainement la plus grande centrale photovoltaïque appartenant à la Ville, qui produira 166'000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 65 ménages.

Le box à vélo installé à grands frais à la rue des Marronniers reste désespérément vide. Face à ce constat, la Commune a écrit à la population, espérant combler les espaces vacants. Initiées début 2024, ces nouvelles installations étaient censées tester la demande pour ce type de dispositif constituant une solution pour les propriétaires de bâtiments ne disposant pas de stationnement pour vélos.

Force est de constater que celle de Plan-Dessus n'est pas d'une nécessité absolue.



© commune de Vevey

Un cambriolage a eu lieu à dans des hangars de la Commune de Vevey dans la nuit du 17 au 18 janvier. Des inconnus auraient réussi à pénétrer dans les locaux de la voirie situés à la rue des Entrepôts. Après avoir forcé plusieurs portes, les coupables se seraient enfuis avec un véhicule communal ainsi qu'un grande quantité d'outillage divers. À l'heure où nous mettons sous presse, les malfrats courraient toujours et la police continue ses investigations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comment la date de Pâques est-elle fixée ?

La définition actuelle de la date de Pâques est celle définie en 325 lors du concile de Nicée. « Pâques est le dimanche qui suit le quatorzième jour de la Lune qui atteint cet âge au 21 mars ou immédiatement après ». Le quatorzième jour de la Lune étant le jour de la pleine Lune et le 21 mars

correspondant à la date de l'équinoxe de printemps, cette définition est souvent traduite de la manière suivante: Pâques est le premier dimanche qui suit la première pleine Lune de printemps.

Selon cette définition, Pâques tombe entre le 22 mars et le 25 avril de chaque année

PUBLICITÉ



www.quovadis-ortho.ch
réservez en ligne!
**semelles, chaussures et compression
adaptées à vos besoins**

QuoVadis Ortho SA
021 546 23 60
info@quovadis-ortho.ch
Av. de Corsier 10, 1800 Vevey

Olaf Koller
maître bottier orthopédiste



Boulangerie
Épicerie
Kiosk

021 921 30 30

Avenue de Corsier 3
1800 Vevey

Allianz 
Worldwide Olympic and
Paralympic Insurance Partner
 

Prêts pour **des
performances
de pointe?**

Avec le conseil complet d'Allianz, partenaire
d'assurance officiel des Mouvements Olympique et
Paralympique.

Agence principale de Vevey
Rue des Moulins 24 | 1800 Vevey
ALLIANZ.CH/JEAN-MICHEL.PARRA

Marcel Hug
Athlète en fauteuil roulant



SPORT

Né en Copet, un club de soutien élargit son terrain de jeu

Le Club'Entreprises Vevey Riviera a vu le jour au stade de Copet, dans le quartier de Plan-Dessus, avec l'ambition initiale de soutenir le club de football local grâce à une mobilisation coordonnée des entreprises. À la suite de divergences marquées avec la direction actuelle du club veveysan au début de la saison dernière, l'association a toutefois choisi, en septembre, d'élargir son champ d'action et d'adopter une approche plus transversale, au service de l'ensemble des clubs sportifs de Vevey et de la Riviera.

Cette initiative vise à resserrer les liens entre le tissu économique régional et le monde sportif. Inscrit dans la tradition des clubs d'affaires, le CEVR offre un cadre convivial propice aux rencontres et aux échanges entre entrepreneurs, dirigeants et décideurs (B2B). Par l'organisation de soirées de réseautage, d'événements thématiques et de présentations, il encourage les liens inter-entreprises, favorise les synergies économiques et renforce la visibilité des partenaires. Tout en apportant un soutien concret aux associations sportives, le club a également pour objectif de créer du lien entre les entreprises locales et les licenciés des associations sportives (B2C). Fort de six clubs sportifs partenaires qui ont déjà donné leur accord pour rejoindre l'aventure, le CEVR a déjà concrétisé son engagement par l'octroi de soutiens financiers.

SOUTIEN DE LA COMMUNE

Ouvert aux femmes et hommes d'affaires, chefs d'entreprise, responsables d'administration et professionnels libéraux, le CEVR se positionne comme un réseau professionnel de proximité, fondé sur des valeurs de partage, d'engagement et de solidarité. Son ambition est de contribuer au dynamisme économique et social de la région en faisant du sport un levier de cohésion et de développement territorial. La Ville de Vevey soutient activement cette démarche, qui permet de consolider le financement et la pérennité des clubs sportifs en s'appuyant sur les forces économiques locales. «Ce type de projet favorise les échanges et une collaboration constructive entre économie locale et sport», a récemment souligné Laurie Willommet, municipale des sports, saluant une initiative à la fois novatrice et fédératrice.



Baptiste MONNARD
Peinture Monnard



Virginie MAGNIN
Dimab



Antonio CAMES
Trakx



Christophe CHAPPUIS
MC Donald's



Florian VIAL
Garage du Mont-Pèlerin



Sullivan CHANCHALEUNE
Chanchaleune Consulting



Marko FILIPOVIC
Leman Carrelage



José GUAICO
Prodis



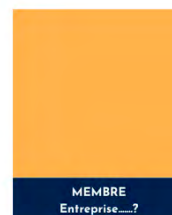
Alexandre ZEBALLOS
Car Point



Vincent RUFFIEUX
MCR & Associés



Stefano PREITE
DT Concept



MEMBRE
Entreprise...?

Ce club est également piloté par Baptiste Monnard, Virginie Magnin, Antonio Cambes, Christophe Chappuis, Florian Vial, Sullivan Chanchaleune, Marko Filipovic, José Guaico, Vincent Ruffieux et Stefano Preite

SOIRÉE DE LANCEMENT

La soirée de lancement officielle du Club-entreprises Vevey Riviera s'est tenue le 26 février à la salle Del Castillo. Plus de cent cinquante personnes représentant nonante entreprises et plus de quinze associations y ont participé. Parmi lesquelles, Team Riviera Chablais, le Club d'Aviron, la Société d'escrime Vevey-Montreux, Vevey Ancienne, CTT Vevey, Amaterasu (aikido, qi gong, taiji quan, méditation), ainsi que les organisateurs du Triathlon pour enfants de Vevey.

LE PREMIER CLUB DES SOUTIEN MULTISPORTS

Les entreprises et associations sportives de Vevey et des environs sont invitées à rejoindre cette dynamique collective. Il a été initié par Damien Bonnefoy (ancien directeur marketing du Vevey-Sports): «J'ai créé plus de vingt Club'Entreprises en France depuis vingt ans mais toujours autour d'une seule association sportive que ce soit du football, du basket, du handball ou du rugby. Mais c'est la première fois à Vevey que je me lance dans un Club'Entreprises multisports et ce projet est né de la volonté des membres du bureau de continuer l'aventure ensemble en juillet 2025.» La participation de base est de mille cinq

cents francs par année avec cinq cents francs qui serviront au fonctionnement du Club'Entreprises pour l'organisation d'événements et mille francs qui iront dans un fond de dotation aux associations sportives locales. Le deuxième niveau sera les entreprises qui confieront un budget sponsoring supplémentaire à répartir dans différentes associations pour faire leur promotion.

Informations et inscriptions :
clubentreprises.vevey@gmail.com

CRÉER DU LIEN, UNE BELLE AVENTURE HUMAINE

Alexandre Zeballos, patron d'une carrosserie à Saint-Légier, en est le président :

« J'ai accepté de relever le défi de mettre sur pied ce club, séduit par l'idée de fédérer les entreprises locales autour du sport afin de créer du lien au sein du tissu économique régional. Ici, pas d'esprit purement commercial : convivialité, rencontres, échanges et partage d'expériences seront les fils conducteurs de notre association. J'encourage toutes et tous à nous rejoindre dans cette belle aventure humaine. »

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Les candidats de Plan-Dessus

25 candidates et candidats de notre quartier se présentent à l'élection au Conseil communal. À savoir : 5 Vevey Libre, 5 PS, 5 Verts, 4 PLR, 3 DA et 3 Verts Libéraux/Centre. À signaler que les partis En Avant Vevey et Mike Ingle & les amis du Cercle du T'Rousseau de Clefs n'ont pas répondu à nos sollicitations. Les 25 candidats connus de Plan-Dessus représentent 11,7 % du total des candidats veveysans (213). Ce qui est peu si l'on considère que la population de Plan-Dessus dépasse les 20 % de la population totale de la ville. Date du scrutin, le 8 mars. Ci-dessous les candidats de notre quartier au Conseil communal



1. Séphanie Borloz-Gremaud, Le Centre



2. Éric Bays, Vevey Libre



3. Nicolas Bigler Senn, Les Verts



4. Marie-Anna Carteron, Vevey Libre



5. Thibaut Clémence, Vevey Libre



6. José Coimbra, Parti libéral-radical



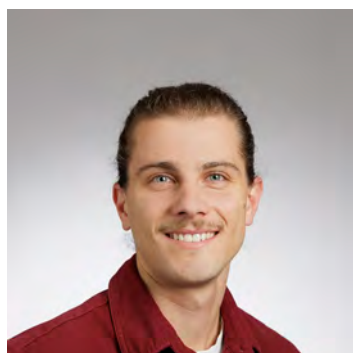
7. Baptiste de Christen, Vevey Libre



8. Lili Dos Santos, Décroissance alternative



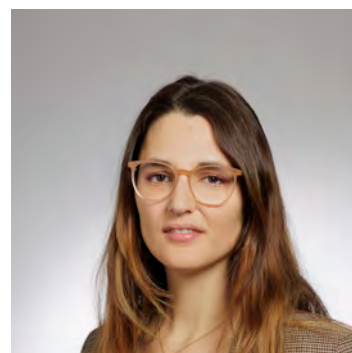
9. Besnik Elezaj, Le Centre



10. Florian Gagliardi, Parti socialiste



11. Abdirahman Hagi-Mumin, Vevey Libre



12. Carlotta Maccarini, Parti socialiste



13. Vittorio Marinelli, Parti libéral-radical



14. Alexandra Melchior, Les Verts



15. Faouzi Mjerbi, Vevey Libre



16. Lorena Morais, Parti socialiste

TIONS



17. Baptiste Novet, Décroissance alternative



18. Nuhuran Ozyurt, Parti libéral-radical



19. Mélusine Perrier, Les Verts



20. Stefanie Senn Bigle, Parti socialiste



21. Léandre Séraïdaris, Décroissance alternative



22. Sarah Tobler, Parti libéral-radical



23. Christian Velarde, Les Verts



24. Jacques Vernier, Verts libéraux



25. Valérie Zonca, Les Verts

CV DES CANDIDATS

1. Séphanie Borloz-Gremaud, entrepreneuse
2. Éric Bays, formateur et rédacteur en chef du Petit Robin
3. Nicolas Bigler Senn, ingénieur
4. Marie-Anna Carteron, éducatrice sociale
5. Thibaut Clémence, mécanicien CFF
6. José Coimbra, chef d'équipe
7. Baptiste de Christen, ingénieur de vente
8. Lili Dos Santos, secrétaire sociale
9. Besnik Elezaj, logisticien
10. Florian Gagliardi, coordinateur
11. Abdirahman Hagi-Mumin, assistant socio-éducatif
12. Carlotta Maccarini, curatrice
13. Vittorio Marinelli, électronicien
14. Alexandra Melchior, secrétaire syndicale
15. Faouzi Mjerbi, CEO
16. Lorena Morais, étudiante
17. Baptiste Novet, psychologue
18. Nuhuran Ozyurt, fiduciaire
19. Mélusine Perrier, conseillère entreprise
20. Stefanie Senn Bigle, travailleuse sociale
21. Léandre Séraïdaris, citoyen décroissant
22. Sarah Tobler, avocate
23. Christian Velarde, responsable RH
24. Jacques Vernier, expert data-AI
25. Valérie Zonca, chargée de communication



Petite course à la Municipalité

L'Exécutif de notre ville ne ferait-il plus envie ? En 2021, ils étaient vingt-neuf candidats à briguer l'un des sept fauteuils exécutifs. Cette année, ils ne seront que seize sur la ligne de départ.

Pour le quartier de Plan-Dessus, deux femmes et un homme se présentent : la sortante Alexandra Melchior pour les Verts et Sarah Tobler pour le PLR, ainsi que Léandre Séraïdaris pour Décroissance alternative (DA). Les trois sont également candidats au

Conseil communal.

Sur l'ensemble de la commune, les trois municipales et les quatre municipaux sortants se représentent. À savoir Yvan Luccarini (DA, syndic), Gabriela Kämpf (DA), Pascal Molliat (Vevey Libre), Laurie Willommet (Parti socialiste), Antoine Dormond (Les Verts), Alexandra Melchior (Les Verts) et Vincent Imhof (Verts Libéraux-Le Centre).

Léandre Séraïdaris (DA), Karine Römer (Vevey Libre), Johanne-Saskia Gay (PS), Elodie Lopez

(PS), Sarah Tobler (PLR), Sandra Marques (PLR), Patrick Bertschy (PLR), Olivier Ghorayeb (En Avant Vevey) et Alban Limani (En Avant Vevey), complètent la liste des seize.

Rappelons que l'élection à la Municipalité se joue au système majoritaire et se déroule sur deux tours, à moins d'une élection au premier tour. Premier rendez-vous le 8 mars, second tour le 29 mars.



BILAN DE LA LÉGISLATURE

Travaux à la pelle



Après un long ronronnement, les cinq dernières années ont vu notre quartier pris d'une frénésie d'études et de travaux. Des projets validés récemment par les autorités communales qui vont voir le jour ces prochains mois, ces prochaines années. De quoi bouleverser la physionomie du quartier comme jamais depuis sa création au début du XX^e siècle. Petit inventaire.

– Notre **place Robin** tout d'abord. Depuis août 2024, la place s'est étendue avec l'interdiction des circulations autour du périmètre historique. Le début d'un vaste projet visant à tout revoir, à remettre à plat les 4 000 m² d'une place créée en 1907. Journées et chantiers participatifs, conseil citoyen, rapports d'experts, concours, jury. Une année de palabres pour choisir *Faites place !* du bureau lausannois « approches » qui promet plus de verdure et de convivialité. Vision finale cette année, travaux en 2027 ou 2028.

– Après dix ans de négociations, le promoteur Pierre Étoile à La Conversion a obtenu tous les feux verts politiques et administratifs. L'usine historique Klausfelder à l'**avenue de Corsier et rue de Fribourg** a disparu en quelques semaines. Actuellement c'est la parcelle Nestlé à l'**avenue Reller** qui subit le

même sort, la démolition. À la place, le promoteur va construire des bâtiments impressionnants. Plus de trois cent logements de standing à acheter. Façades en bois et végétalisées, avec des îlots centraux accessibles au public. Travaux et nuisances jusqu'en 2028, 2029 ou même 2030.

– Propriété de la commune, la parcelle en pointe entre **le chemin Vert et la rue de Fribourg** devrait aussi être construite. Coopératives d'habitation et fondations à buts sociaux devraient prochainement présenter des projets à la Municipalité à l'occasion d'une mise au concours. Le but clairement affiché, garder des loyers abordables à Vevey.

– **Au quai de Copet**, Les Retraites populaires vont à leur tour démolir et construire. Un projet d'une soixantaine d'appartements à louer dont une quinzaine à loyers contrôlés.

– Enfin à l'**avenue des Crosets**, le réaménagement du préau du collège et la réfection de la route devraient être terminés ces prochains jours.

Avec les travaux de modernisation de la **gare des transports publics MVR** prévus jusqu'en 2027, notre quartier va subir des nuisances importantes ces prochaines an-

nées. Bruits des machines de chantier, trafic des camions, rues et ruelles à circulation alternée ou interdite, voilà ce qui nous attend. Courage.

– Bonne nouvelle, **le terrain de Copet I** a fait peau neuve. Du synthétique en liège. Le hic, le Vevey-Sports bat de l'aile. Après une promotion épique en 2025, tout s'est écroulé ces derniers mois. Les caisses sont vides, les repreneurs se suivent et s'évanouissent, les meilleurs joueurs sont partis. La relégation pointe son nez. Une faillite du club – encore une ! – n'est pas à exclure. Quel sport à Plan-Dessus ?

– Satisfaction pour beaucoup de résidents de notre quartier, le refus en novembre 2024 de l'installation d'horodateurs sur le domaine public. À Plan-Dessus, **le disque de stationnement bleu** a de beaux jours devant lui. Les voitures restent pourtant dans le collimateur des autorités.

– Mis en consultation publique dernièrement **le plan d'affectation Nord-Ouest** (Plan-Dessus, Crosets, Gilamont et Bosquets) fixe les grandes lignes d'urbanisation pour les quinze prochaines années. Le maître-mot est la surélévation de l'existant. Rehausser

TIONS

les maisons et aménager les combles seront autorisés plus facilement, simplement parce que notre quartier compte peu de bâtiments protégés par l'inventaire du patrimoine architectural. Affaire à suivre.

– Le plan d'affectation Nord-Ouest encore réserve enfin une surprise de taille. Le règlement a été adapté pour permettre la construction **d'un collège sur Copet III**. Le fameux ensemble scolaire prévu pour ac-

cueillir huit cent élèves et devisé à l'époque à soixante millions de francs, retoqué plusieurs fois par la justice administrative, en particulier à cause d'une législation obsolète. Il ne s'agit pas d'un feu vert à une construction scolaire de masse mais bel et bien d'une ouverture à un nouveau projet.

– Enfin le plan partiel d'affectation de **la Cour-aux-Marchandises** ne bouge pas et ne bougera pas ces prochaines années. Les

CFF ne sont pas pressés, la commune non plus. L'avenir devrait se jouer autour de besoins publics à redéfinir et hiérarchiser. En attendant les surfaces resteront dédiées au stationnement payant. Cent neuf cases bienvenues. Les résidents de Plan-Dessus au bénéfice d'un macaron peuvent y stationner gratuitement.

🍪 GOC

UN PROJET POUR L'AVENIR

Appel solennel aux candidats!

Les projets urbanistiques en cours de réalisation ou à venir (voir plus haut) vont-ils tuer l'âme de notre quartier? Une âme ouvrière teintée de simplicité et de complicité. Parfois de coups de gueule et de bouderies. Une âme qui infuse ce quartier depuis plus de cent ans.

Pour faire face aux transformations qui alimentent l'anxiété des habitants, le Petit Robin ne veut pas sombrer dans la morosité, ni la passivité. Votre journal a une envie, une idée, un projet: redonner vie au café de l'Avenir, sa terrasse. Explications.

Depuis sa fermeture en 2018, l'Avenir fait mal à voir. La buvette associative et culturelle ne fait pas illusion à nos yeux, leurs animations estivales ne satisfont qu'un public d'initiés.

Le Petit Robin demande solennellement aux futurs élus – Municipalité et Conseil communal – de s'engager à redonner vie au café de l'Avenir et sa terrasse. D'effectuer des travaux de rénovation légers pour que ce lieu redevienne un établissement public ouvert à tous et à toutes, du matin jusqu'au soir, avec une carte de mets à prix abordables.

Propriétaire des lieux, la commune a toute latitude pour porter ce projet sans vider les caisses de la ville, tout en octroyant un bail raisonnable aux futurs gérants. Par le passé, Vevey avait réalisé une opération similaire avec le café Littéraire. Au tour de l'Avenir aujourd'hui!

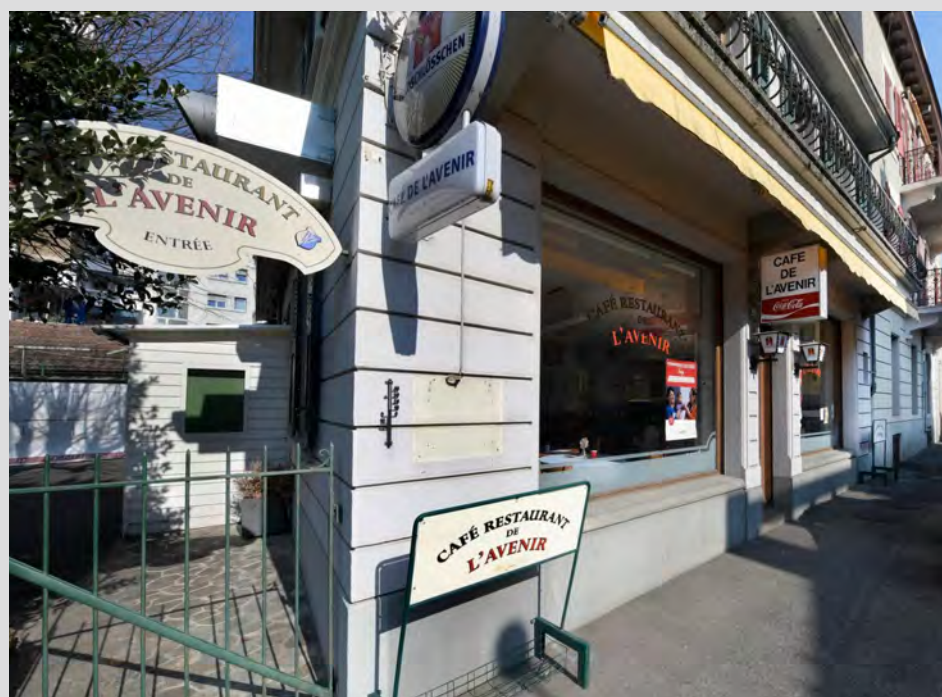
UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE!

Dans la même logique de redonner une vie sociale à notre quartier, nous proposons d'autre part à nos futurs élus d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour **instaurer un marché hebdomadaire sur la place Robin**. L'exemple du nouveau marché à La Tour-de-Peilz nous incite à penser que cette idée a un bel... avenir.

Lieu mythique, pilier de la vie du quartier, patrimoine veveysan, le café de l'Avenir mérite mieux qu'une agonie indigne d'une ville soucieuse du vivre ensemble.

Pour que cette envie, cette idée, ce projet ait une chance de réussir, les habitants de Plan-Dessus doivent se mobiliser eux aussi. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

🍪 Le Petit Robin



PUBLICITÉ

Sarah Joliat et son équipe
vous répondent en tout temps au
021 601 63 61



Rue des Tilleuls 5
1800 Vevey
www.pfduleman.ch
info@pfduleman.ch

Pompes funèbres
du Léman



DEEPI SHOP

+41 21 922 03 91
Rue de Fribourg 10
1800 Vevey

Toute la journée
TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS DE MARS À DÉCEMBRE

Le Marché aux Puces

Place Robin à Vevey

7 mars	1 août
4 avril	5 septembre
2 mai	3 octobre
6 juin	7 novembre
4 juillet	5 décembre



Inscription uniquement par QR code ou
<https://forms.office.com/r/73nQJGgENS>

PETITE RESTAURATION

Sponsors:



ASSOCIATION POUR
LES ENVIRONS
DE ROBIN



malera.com

Informatique et Internet

Bd. de Charmontey 36
1800 Vevey
T +41 21 926 86 86
www.malera.com

Solutions informatiques & internet >>>

UN PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR VOTRE GESTION INFORMATIQUE

>>>

 HOSTING Solutions et hébergements, serveurs virtuels, backups	 INFORMATIQUE Conseil, vente, maintenance de parcs informatiques
 WEBDESIGN Création graphique et Web design	 APPLICATION MÉTIERS Odoo, Claris Filemaker, comptabilité

SUR LA PLACE

Les puces font leur marché



photos © APERO

Les marchés aux puces ont débuté en 2010 grâce à Esther et son mari Jean-Paul Fatio, inspirés par leur passion pour les brocantes du sud de la France auxquelles ils participaient. Ils ont proposé l'idée au président de l'APERO, Jean-Marc Roduit, d'organiser un marché sur la place Robin, initiative immédiatement acceptée. À ses débuts, seuls trois marchés annuels se sont tenus, puis ils se sont poursuivis de mars à décembre les années suivantes, gratuitement et par tous les temps. Esther faisait connaître l'événement grâce à un panneau fixé sur son vélo sandwich. Les commerçants locaux contribuaient également à l'ambiance conviviale de ces marchés.

Depuis plus de 16 ans, les marchés de l'APERO rythment la vie locale chaque premier samedi du mois. Nés d'une volonté commune de dynamiser le quartier, ces marchés ont su s'adapter et évoluer au fil des saisons grâce à l'engagement d'une équipe passionnée et au soutien constant des habitants et des commerçants.

L'aventure qui avait débuté sous l'impulsion d'Esther et son mari Jean-Paul, a été reprise par Isabelle Ecklin et Céline Morel. Rapidement, le flambeau est passé à Nathalie Rouge puis à Didier Durietz, témoignant d'une dynamique collective et d'un esprit de continuité. À mesure que l'événement pre-

nait de l'ampleur, le système d'inscriptions a été modernisé : flyers, dates bien visibles et QR codes facilitent aujourd'hui la participation des exposants, qui se pressent nombreux – entre 50 et 90 à chaque édition.

Au-delà des stands et des objets qui retrouvent une seconde vie, les marchés de l'APERO se distinguent par leur ambiance chaleureuse. Foodtrucks, musiciens et animations ponctuent la journée, offrant aux visiteurs et exposants un véritable moment de convivialité. L'an dernier, l'aménagement des stands dans les rues piétonnes a permis de libérer le centre de la place, laissant le terrain de football aux jeunes et renforçant le caractère inclusif de l'événement.

L'APERO invite toutes et tous à rejoindre ce rendez-vous désormais incontournable, symbole de durabilité, de partage et de lien social. Les dates sont affichées sur les flyers que vous trouverez dans les commerces et diffusées via les réseaux sociaux, ainsi que dans le journal que vous tenez entre les mains. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir nombreux découvrir la bonne humeur qui anime chaque marché.

Le comité de l'APERO espère vous rencontrer prochainement pour partager, ensemble, un moment authentique et festif.

 DD


Esther Fatio



Jean-Paul Fatio

TRANSFORMATION

Avenue Reller : un bâtiment récent sacrifié sur l'autel de la densification

La démolition du bâtiment situé à l'avenue Reller a commencé au début de cette année. Le groupe Pierre Etoile, qui réalise également un projet immobilier sur la parcelle Klausfelder, prévoit d'y construire 137 logements et des commerces de plain-pied. Un parking souterrain accueillera 78 places voitures et 19 motos. Le futur immeuble comprendra une terrasse collective, un cœur d'îlot végétalisé avec un espace de rencontre et une aire de jeux pour enfants. À terme, ce lotissement devrait accueillir environ 400 habitants.

Au moins 20 % des logements devront être

d'utilité publique au sens de la loi, soit des logements à prix abordables et à prix modéré. La ville bénéficiera de 20 places de parc dans le parking souterrain. La commune se verra également céder 110 m² d'espaces d'activités. Elle pourra ainsi maîtriser une partie de l'offre commerciale de proximité en proposant des loyers préférentiels pour des services utiles au quartier tels qu'épicerie locale, cabinet médical ou crèche. Les loyers de la moitié des espaces d'activités devront être plafonnés à 200 francs/m². Le promoteur doit également respecter des normes énergétiques exemplaires conformes à la société à 2000 watts.

En 2014, Nestlé, propriétaire du bâtiment, avait élaboré un plan d'affectation visant à créer de nouveaux logements et des locaux d'activités, mais le projet avait été suspendu en mars 2017 à la suite d'un référendum rejetant le projet voisin de la « Cour-aux-Marchandises ». La Municipalité a alors travaillé sur une nouvelle vision de l'aménagement avant de soumettre le plan d'affectation « Avenue Reller » à l'enquête publique. Adopté par le Conseil communal le 14 mars 2024, ce plan définit les nouvelles règles de construction et d'utilisation du site.



Démolition du bâtiment situé à l'avenue Reller 14

© EB

DU BÉTON VERT À L'AVENUE RELLER

Fallait-il vraiment démolir un bâtiment vieux de seulement 35 ans pour construire plus durable ? À Vevey, le projet de l'avenue Reller met en lumière les contradictions entre ambitions climatiques, densification urbaine et préservation du bâti existant.

La démolition de ce bâtiment vieux de seulement 35 ans peut surprendre, d'autant plus qu'il est extérieurement en bon état et que son esthétique est généralement appréciée. Cette question a été largement évoquée lors des débats qui ont abouti à l'adoption du plan d'affectation qui valide le principe de la démolition du bâtiment et les nouveaux droits à bâtir de la parcelle.

Selon la Municipalité, le principal problème est sa très mauvaise performance énergétique. A cela s'ajoute la présence de vastes constructions souterraines qui recouvrent

presque toute la parcelle. Cette situation empêche aujourd'hui toute végétalisation durable. Le projet prévoit donc de libérer du sol afin de créer un cœur d'îlot arboré en pleine terre, capable de rafraîchir le quartier, de lutter contre les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de vie à long terme. La Municipalité a estimé par ailleurs que conserver le bâtiment actuel conduirait à une utilisation inefficace du terrain.

Ces arguments n'ont pas fait l'unanimité : lors des débats au Conseil communal, le groupe Décroissance Alternatives s'est opposé à la démolition, estimant que le bâtiment pouvait être transformé et que le parking, encore en excellent état, méritait d'être conservé. Ses élus ont dénoncé une incohérence environnementale : détruire un vaste ouvrage souterrain en béton pour en reconstruire un autre au même endroit, au nom d'objectifs climatiques, notamment ceux fixés dans le Plan climat voté par le Conseil communal.

Deux contre-propositions ont été avancées. La première proposait de conserver le bâtiment et le parking, au prix du renoncement au cœur d'îlot, avec une construction en forme de L. La seconde visait à maintenir uniquement le parking souterrain et à construire par-dessus tout en conservant la forme en îlot. Ces deux variantes visaient à réduire le gaspillage de béton, l'énergie grise et les nuisances liées aux travaux. Elles ont toutefois été rejetées par le Conseil communal.

En contrepartie, les élus ont accepté d'imposer des conditions environnementales plus strictes au projet. Les demandes de démolition-reconstruction devaient être accompagnées d'une stratégie de réemploi des matériaux et que les nouvelles constructions devront privilégier l'utilisation de matériaux biosourcés, tels que la paille, le bois, le chanvre, la terre ou la pierre naturelle.

AU PASSÉ

1955 : LE CRITÉRIUM CYCLISTE DE LA RIVIERA

Le Grand Tour de la Place Robin

Si certains peaufinaient leur Fête des Vignerons, les coureurs cyclistes de la région n'avaient qu'une idée en tête, se distinguer au CRITÉRIUM DE LA RIVIERA.

Il était de coutume, après les grands tours cyclistes, le Tour de France, Il Giro et la Vuelta (le tour d'Espagne, Simone), d'organiser un peu partout dans le pays, des courses cyclistes en circuits citadins qui se disputaient sur une centaine de tours.



C'était une époque où on ne parlait pas de saler la soupe (de se doper), les astuces des pays de l'Est ont été mises au grand jour plus tard. C'était le genre de courses taillées sur mesure pour les rouleurs et les sprinters. Les grimpeurs et les caisses à savon (les peureux et mauvais descendeurs) n'y avaient pas leur place.

Le coureur cycliste fume la pipe, creuse un trou, est dans un fauteuil, arrose les marguerites, se met en danseuse, roule en chasse-patates,

l'a tout à gauche ou met la tête dans le cintre ! *

Cela permettait d'une part aux coureurs-cyclistes, aux salaires de misère, de gagner leur vie et à la populace sportive d'approcher leurs vedettes, les «géants de la route» qu'elle ne voyait qu'en photo.

Pour être dans le coup, le Vélo-Club de Vevey, fort des autorisations de la gendarmerie cantonale et des autorités communales, mit aussi sur pied son «critérium». Ce n'était pas une course de professionnels avec les vedettes de l'époque, nos deux «K», Kübler et Koblet, mais seulement une course du Vélo-Club avec sa trentaine d'amateurs.

Départ et arrivée, l'avenue Reller, cent kilomètres – huitante tours du circuit, couru dans le sens inverse des aiguilles de la montre, cela donne :

Avenue Reller – Rue des Moulins – Avenue de Corsier – Chemin vert – Avenue Reller, soit un parcours rigoureusement plat. Même s'il vous semble que la rue des Moulins, ça monte, pour un coureur cycliste, c'est plat.

Le quartier de la Place Robin, n'étant pas reconnu pour ses villas haut de gamme avec piscine, la circulation, source de problème, était fort réduite.

Le jour précédent on repérait les propriétaires de véhicules et on leur glissait dans la boîte à lettres un avis qui les priait de ne pas aller promener leur coccinelle ou leur Peugeot de telle à telle heure et de tenir leur chien en laisse.

PARLONS SÉCURITÉ

Si vous comptez bien, le circuit comporte treize intersections, soit treize possibilités qu'un véhicule parasite crée le petchi, voir la catastrophe. Il nous fallait donc treize commissaires qui fassent la police durant la course. C'était, bien entendu, des bénévoles plein de bonne volonté, mais souvent trop jeunes. Ils avaient souvent très peu d'autorité sur un «Monsieur» au volant de sa belle automobile qui leur rappelait que la route était à tout le monde. ...Bref, Notre Dame de Ghisallo, patronne des cyclistes, fit qu'il n'y eut jamais de pépin.

LA COURSE

Le classement se faisait «aux points». Points qui étaient glanés et accumulés au cours des sprints tous les cinq tours. Donc le vainqueur n'était pas forcément celui qui s'échappait en fin de course pour finir en tête avec un kilomètre d'avance. S'il n'avait pas récolté des points en sprintant, celui qui aurait fait dix fois troisième serait vainqueur.

Et un sprinter mijote son sprint. Il analyse la course des autres et découvrira le prétentieux qui attaquera le sprint trop tôt et qui lui servira de magnifique paravent jusqu'à cent mètres de l'arrivée. Enfin quoi, à force égale, c'est le plus malin qui gagne.

REVENONS À LA PLACE ROBIN EN 1955

Les installations sanitaires étant aussi nombreuses que les cheveux sur le crâne de mon beau-frère chauve, font qu'après la course, une partie des concurrents partait chez eux pour se doucher alors que les autres se retrouvaient, toujours en habits cyclistes, dans ce haut-lieu de la convivialité qu'était le très regretté café-resto de l'AVENIR. Les frangins Grandjean y servaient une entrecôte de cheval enrichie d'une sauce provençale du tonnerre de Zeus, pendant que les copains refaisaient la course.

La course n'existe plus, mais la Place Robin est et restera toujours là.

 RJ

*EXPLICATIONS DU JARGON DES PÉDALEURS :

Fumer la pipe	être très à l'aise
Creuser un trou	s'échapper du peloton et augmenter son avance
Être dans un fauteuil	être protégé du vent par ses co-équipiers et aspiré dans leur sillage, économisant ainsi ses forces
Arroser les marguerites	uriner au bord de la route
Se mettre en danseuse	se dresser sur les pédales pour donner plus de poids, donc de force
Rouler en chasse-patates	être isolé entre deux groupes
L'avoir tout à gauche	avoir la chaîne sur les plus gros pignons, utilisés en côte, placés à gauche et demandant moins d'efforts, signe de fatigue
Mettre la tête dans le cintre	descendre à pleine vitesse

theWine*family*

Un large choix
de vins à deux pas
de chez vous!

VINARIA OBRIST
Av. Reller 26 – 1800 Vevey
thewinefamily.ch

The illustration features a large, light-brown shopping bag with a prominent orange 'M' logo. The bag is overflowing with a variety of fresh produce, including carrots, broccoli, mushrooms, and leafy greens. Above the bag, a wide array of food items is depicted floating in the air, such as a bottle of wine, a carton of milk, an avocado, grapes, a banana, a pepper, a tomato, a mushroom, a pear, a yellow bell pepper, a packet of coffee, a slice of cheese, and a loaf of bread. In the background, two Migros stores are shown. On the left, the 'MIGROS VEVEY DES 2 GARES' store is located on Rue des Moulins 5 b - 1800 Vevey, with an illustration of two elderly people carrying shopping bags. On the right, the 'MIGROS VEVEY MIDI-COINDET' store is located on Av. Gustave-Coindet 11 - 1800 Vevey, with an illustration of a family (a man, a woman, and a child) pushing a shopping cart. A large orange circle on the left side of the illustration contains the text 'Vos 2 magasins à Vevey'.

Vos 2 magasins à Vevey

MIGROS
VEVEY DES 2 GARES
Rue des Moulins 5 b - 1800 Vevey

MIGROS
VEVEY MIDI-COINDET
Av. Gustave-Coindet 11 - 1800 Vevey

RECETTE

GÂTEAU DE LAPINS EN CHOCOLAT

Que faire des restes de lapins de Pâques ?

Préparation 20 min

Cuisson 45 min

INGRÉDIENTS POUR 1 MOULE À CHARNIÈRE
D'ENVIRON 24 CM DE Ø (12 PARTS)

beurre et farine pour le moule

50 g de noisettes

150 g de lapins en chocolat

3 œufs

1 pincée de sel

140 g de beurre mou

100 g de sucre

140 g de farine

½ cc de poudre à lever

1 dl de lait

1 petit lapin de Pâques

cacao en poudre pour la décoration

ÉTAPE 1

Beurrer et fariner le moule et préchauffer le four à 180 °C. Hacher grossièrement les noisettes et casser le chocolat.

ÉTAPE 2

Séparer les blancs d'œuf des jaunes. Monter en neige les blancs salés. Réserver au frais.

Travailler en mousse le beurre et le sucre. Incorporer les jaunes d'œuf. Mélanger la farine avec la poudre à lever, ajouter et remuer jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter le lait puis le chocolat et les noisettes. Incorporer les blancs en neige. Verser dans le moule. Cuire env. 45 min au milieu du four. Tester la cuisson.

ÉTAPE 3

Sortir le gâteau du four. Laisser reposer 10 min. Y déposer le lapin et laisser fondre. Laisser refroidir. Selon les goûts, saupoudrer de cacao.



AGENDA

PROGRAMME ESPACE BEL-AIR

Les habitantes et habitants de Vevey peuvent réserver la salle un samedi par année.

cohesion.sociale@vevey.ch
021 925 53 18

Pour tout projet ou toute idée visant à faire vivre ce lieu, le service de la cohésion sociale sera ravi d'en discuter avec vous.

TREMPOLIN

Lieu d'accueil libre et gratuit pour les enfants du quartier de la Place Robin, dès la 3P, après l'école.
Lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 17h45
Mercredi de 14h00 à 17h00

GROUPE DE DANSES FOLKLORIQUES 13 ÉTOILES

1^{er} lundi du mois de 19h à 21h

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

3^e lundi du mois de 19h à 21h
sur inscription 079 834 40 84

ASSOCIATION TROC SAVOIRS www.troc-savoir.ch

- GYM-DANSE

Mardi de 9h45 à 10h45

- AQUARELLE

1^{er} et 3^e lundi du mois de 10h à 12h

- YOGA STRETCHING

un mardi sur deux de 18h15 à 19h15

- YOGA DU RIRE

un mardi sur deux de 18h30 à 20h

- DANSE DES 7 ÉNERGIES

1^{er} mercredi du mois de 10h à 11h30

- CROCHET

2^e et 4^e mercredi du mois de 10h à 12h

- TAI-CHI

Jeudi de 9h45 à 11h15

- RENCONTRE (repas canadiens et autres activités)

3^e vendredi du mois de 19h à 22h

ASSOCIATION MULTICULTURELLE D'ANATOLIE

Atelier de musique, promotion de la culture et renforcement des liens parmi la population anatolienne. **Jeudi de 19h à 21h**

ASSOCIATION DU MUSÉE DES CONTES ET RÉCITS

Ateliers de lecture et de conversation en français. Tout public, dès tout.es petit.es. **Vendredi de 10h à 11h**
www.lasuisseraconte.ch/mdc

COURS DE THÉÂTRE « LES PLANCHES »

Cours de théâtre pour les enfants :
Vendredi de 16h à 17h15 et 17h30 à 19h

Cours pour adultes avec Troc Savoirs :
1^{er} vendredi du mois de 19h à 20h

ASSOCIATION LES 3 SOLEIL

Club de jeu de rôle pour débutant.es et joueur.es confirmé.es.

4^e vendredi du mois de 19h30 à 22h

1800 TRUCS

Permanence chaque mercredi entre 17h et 19h. Donnez une nouvelle vie aux objets dont vous n'avez plus usage et qui pourraient être utiles à d'autres personnes.

Rue des Marronniers 3b – www.1800trucs.ch

LE RAYON X

Atelier de réparation de vélos en libre service.
Tous les jeudis, de 17h30 à 20h

Rue du Jura 5 – www.pro-velo-riviera.ch

DANSOMÈTRE

JEUDI 12 MARS – 18H30

Sortie de résidence : Maison Vive
Tout public

SAMEDI 28 MARS – 14H / 15H30

Atelier inclusif : danse assise
Laura Gaillard
Tout public : PMR et accompagnant.e-s, seniors bienvenus

DIMANCHE 29 MARS – 10H30 / 17H30

Danse au danso !
Danse en Famille : 10h30 – 12h
Warm up : 15h30 – 16h15
Danse à la cool : 16h30 – 17h30
Tout public

Avenue de Corsier 19 – www.dansometre.ch

PANTOGRAPHE

10 AU 20 MARS 2026

LES FOLIES DU GRAND PALACE
De Sara Gazzola et Magali Marbehant

28 AVRIL AU 10 MAI 2026

POLITIQUEMENT INCORRECT
De Riccard & Lambelet

Avenue Reller 7 à Vevey – www.lepantographe.ch

JEUX

Mais... c'était où ?



© musée historique de Vevey



© musée historique de Vevey



© Eric Bays

Cet établissement a disparu depuis la fin des années huitante. Mais avec un peu d'observation, vous saurez certainement le retrouver. Bonne recherche !

Réponse au jeu de la précédente édition :

Vous aviez sans doute reconnu la rue du Nord, vue du carrefour formé avec la rue des Marronniers. Sur la gauche se trouvait le dépôt de bière Feldschlösschen jusque dans les années huitante. Zweifel bâches y avait ensuite mis ses ateliers. Un dépôt de bibles se trouvait dans la petite maison que l'on voit à droite de l'entrée de la cour. Et plus bas dans la rue, on voit le sommet de l'arbre qui ornait le jardin de la villa de Vallotton transports. Les nouvelles maisons ont été construites dans les années nonante.

Mots cachés

Vous aimez faire la fête ? Vous les connaissez toutes ? Le Petit Robin vous propose de retrouver plusieurs d'entre elles dans cette grille. Bon jeu !



AMPLI
ANNIVERSAIRE
APERÔ
ARMISTICE
BAGAD
BANQUET
BOUGIE
BRADERIE
CADEAU
CARNAVAL
CHAMPAGNE
CIRQUE
COMEDIE
CONCERT

CORSO
DANSE
DECOR
DEFILE
FERIA
FESTIN
FESTIVAL
FIESTA
FOIRE
HALLOWEEN
KERMESSE
MANEGE
MASQUE
MUSIQUE

NOCES
NOUBA
OLYMPE
PAQUES
PENTECOTE
RAMADAN
REVEILLON
RIGOLO
ROYAL
SPECTACLE
TWISTER
VIVANT

